



Réduire vos factures
d'énergies grâce à

L'énergie solaire

SOMMAIRE

INTRODUCTION

La pression budgétaire des hôpitaux face à la volatilité énergétique

01 COMPRENDRE LE SOLAIRE EN AUTOCONSOMMATION

Sécuriser le coût de l'électricité sur 20 à 25 ans

VALORISER VOS SURFACES

Les types d'installations pour vos sites

02

03 RÉDUIRE VOS COÛTS ÉNERGÉTIQUES

Le tiers investissement

CONCLUSION

Cas client CH d'Evreux

Passez à l'action, un accompagnement de A à Z

Pression budgétaire **VS** volatilité énergétique



Un hôpital ne peut pas s'arrêter de tourner. Jour et nuit, les équipements médicaux, les systèmes techniques et les infrastructures indispensables doivent rester opérationnels pour garantir la continuité des soins. Cette activité permanente fait des établissements de santé parmi les bâtiments les plus énergivores, avec une consommation moyenne de 300 à 400 kWh/m²/an, selon les données consolidées de l'ADEME et de l'ANAP.

Cette intensité énergétique représente un enjeu économique majeur. Pour un centre hospitalier d'environ 30 000 m² par exemple, la consommation annuelle peut atteindre plus d'un million d'euros chaque année. Cela constitue une charge qui s'est considérablement alourdie avec la hausse des prix de l'énergie et la volatilité croissante des marchés.

La fin de l'ARENH, au 1er janvier 2026, renforce cette vulnérabilité aux fluctuations du marché de l'électricité. Pour un établissement consommant près de 10 GWh par an, l'évolution des prix peut représenter un surcoût compris entre 100 000 et 300 000 euros par an selon l'évolution des prix.

Dans un secteur où la maîtrise des dépenses est devenue essentielle, réduire la dépendance aux variations du marché de l'électricité constitue donc un enjeu stratégique. L'objectif n'est plus uniquement de diminuer une facture énergétique, mais de sécuriser une partie des coûts et de renforcer la résilience des infrastructures hospitalières.

C'est dans cette logique que l'autoconsommation solaire prend tout son sens. En produisant une partie de leur électricité directement sur site, les établissements de santé peuvent limiter leur exposition aux fluctuations du marché, valoriser leurs surfaces disponibles et bénéficier d'une meilleure visibilité sur leurs dépenses énergétiques sur les vingt à vingt-cinq prochaines années. Au-delà de son intérêt environnemental, le solaire devient ainsi un véritable levier de maîtrise budgétaire, d'autonomie énergétique et de résilience pour les hôpitaux.

01

COMPRENDRE L'AUTOCONSOMMATION SOLAIRE

Qu'est ce que l'autoconsommation?

Utiliser et favoriser une électricité produite par soi-même, ou par un producteur de proximité au travers des panneaux photovoltaïques installés sur les toitures, parkings ou façades.

Au lieu d'acheter l'électricité du réseau public, l'établissement consomme sa propre production, soit **instantanément**, soit après **stockage dans des batteries**.



Deux possibilités d'autoconsommation:

L'autoconsommation individuelle (ACI)

C'est le fait, pour une personne physique ou morale, de consommer sur son site **toute ou une partie** de l'électricité qu'elle produit elle-même via un moyen de production photovoltaïque raccordé sur sa propre installation électrique. L'électricité autoconsommée sur le site ne circule pas sur le réseau public. La production qui n'est pas autoconsommée sur le site, appelée surplus, est injectée sur le réseau public.

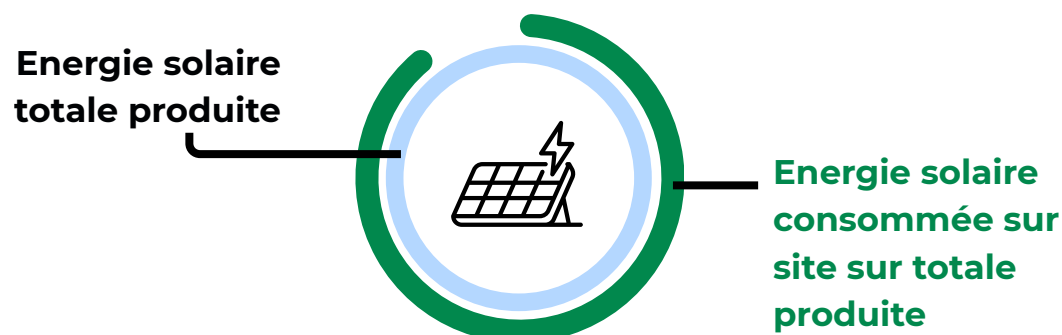
L'autoconsommation collective (ACC)

C'est partager la production électrique d'un ou plusieurs producteurs entre un ou plusieurs consommateurs, idéalement des entreprises et répartis sur une zone géographique de **2kms** (ou plus sous dérogation).

Ici, on a le plus souvent de l'**ACC patrimoniale**, qui se produit entre plusieurs bâtiments d'un même site ou d'un même gestionnaire. Dans ce cas, production et consommation circulent sur le réseau public.

Deux indicateurs essentiels : (nécessaires au dimensionnement d'une installation PV)

Le taux d'autoconsommation

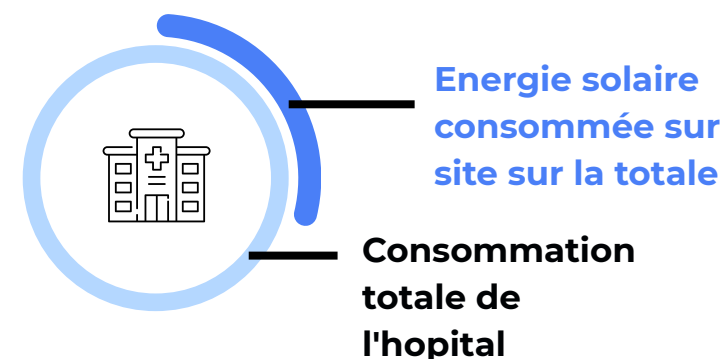


Indique la part de l'énergie solaire produite que l'hôpital consomme lui-même.



Plus il est élevé, plus vous valorisez votre production.

Le taux de couverture PV



Indique la part de consommation totale de l'hôpital couverte par sa production solaire.



Plus il est élevé, plus vous réduisez votre dépendance au réseau.

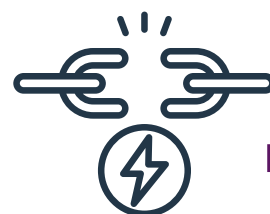
Quels sont ses avantages?



Réduction des coûts d'énergies

En produisant sa propre électricité, les hopitaux génèrent un prix kWh 25 à 30 % moins cher que celui acheté sur le réseau.

Chaque kilowattheure autoconsommé se traduit par une économie directe et immédiate sur le budget d'exploitation dès la première année, dégageant ainsi des marges financières pérennes qui peuvent être réaffectées aux soins.



Indépendance et résilience énergétique

Soumis à des contraintes budgétaires strictes et face à la volatilité de l'électricité, les hôpitaux doivent sécuriser leurs coûts.

L'autoconsommation sur site garantit un prix du kWh stable et prévisible sur le long terme, offrant une émancipation sur une partie de la consommation réseau



Un investissement rentable et durable

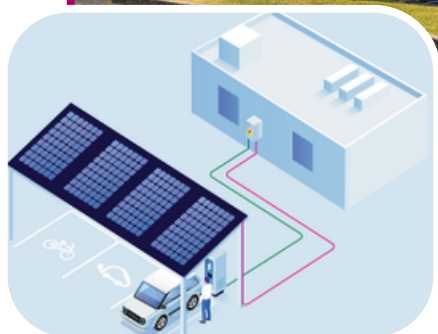
Avec une durée de vie de 30 ans (jusqu'à 40 ans avec une maintenance adaptée) les panneaux photovoltaïques garantissent une production stable sur plusieurs décennies, bien au-delà de la période d'amortissement classique d'un plateau technique. Pour l'établissement, c'est aussi l'occasion de valoriser un patrimoine foncier souvent sous-exploité en le transformant en actif producteur de valeur.

02

VALORISER VOS SURFACES

Les types d'installations adaptées à la réalité de votre site

1- Ombrières photovoltaïques



Installées au-dessus des places de stationnement, les ombrières transforment le foncier déjà artificialisé et particulièrement abondant. Elle n'empiète ni sur les bâtiments de soin ni sur les espaces verts, et valorise les grands parkings dédiés au personnel, aux patients, aux visiteurs et aux ambulances.

2- Centrales photovoltaïques au sol



Implantées sur des terrains non bâtis d'établissement ou de son groupement. Cette solution est pertinente pour les grands centres hospitaliers ou les groupements hospitaliers de territoires disposant de plusieurs sites, permettant de mutualiser une production destinée à couvrir une part significative des besoins électriques continus.

Parking solaire : un combo gagnant



Pour optimiser le taux d'autoconsommation, vous avez la possibilité d'opter pour la solution **parking solaire** que propose typiquement Idex en couplant les ombrières photovoltaïques et bornes IRVE pour que vos surplus d'énergie rechargent les véhicules stationnés sous les ombrières au lieu qu'ils soient réinjectés sur le réseau.

Cette synergie , alimente quotidiennement votre flotte sanitaire qui se recharge naturellement aux heures d'ensoleillement, en réduisant à la fois la facture d'électricité et le budget carburant, les véhicules du personnel, stationnés 8 à 12h , largement de quoi faire le plein d'électricité solaire et aussi les véhicules des visiteurs et patients , pour qui ce service valorise l'expérience sur site.

03

RÉDUIRE VOS COÛTS ÉNERGÉTIQUES

Le tiers investissement ?

Le tiers-investissement (ou financement par un tiers) est un modèle contractuel et financier dans lequel un opérateur énergétique spécialisé tel qu'Idex prend intégralement en charge le capital d'investissement (CAPEX), la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance d'une infrastructure de production d'énergie renouvelable : ombrières de parking, toitures photovoltaïques ou centrales au sol.

Comment le tiers-investissement réduit-il concrètement les coûts énergétiques ?

La contribution du tiers-investissement à la maîtrise budgétaire s'articule autour de deux leviers majeurs à part le prix garanti :

1 Le TURPE évité

L'électricité produite et consommée localement en autoconsommation directe ne transite pas par le réseau Enedis. Ainsi on a de **l'économie sur les taxes de transport, d'acheminement (TURPE) et de consommation (accise)** pour chaque kWh photovoltaïque autoconsommé qui représente 30% de la facture d'électricité

2 Une maintenance transférée

L'ensemble de la maintenance préventive et curative, la télé-vigilance 24/7 et le renouvellement du matériel (onduleurs, nettoyage) sont **intégralement financés et pilotés** par IDEX, sans mobiliser vos équipes techniques internes.

3 Zéro euro à investir : vous conservez votre trésorerie

4 Simplicité pour le client (offre clé en main)

I Avant le projet

Aujourd'hui, vous dépendez à 100 % du réseau public d'électricité

... Vous décidez de confier votre projet de solarisation à un tiers-investisseur

II Pendant le projet

Il développe, conçoit, finance le projet et orchestre l'intégralité du chantier

Investisseur et exploitant



Tiers-investissement

1



Contrat & foncier

- Signature d'un contrat de concession (20 à 25 ans)
- Loyer de mise à disposition

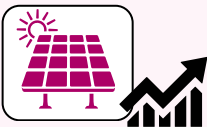
2



Financement & travaux

- Financement à 100%
- Conception et ingénierie de la centrale PV
- Construction et maîtrise d'ouvrage

3



Exploitation / performance

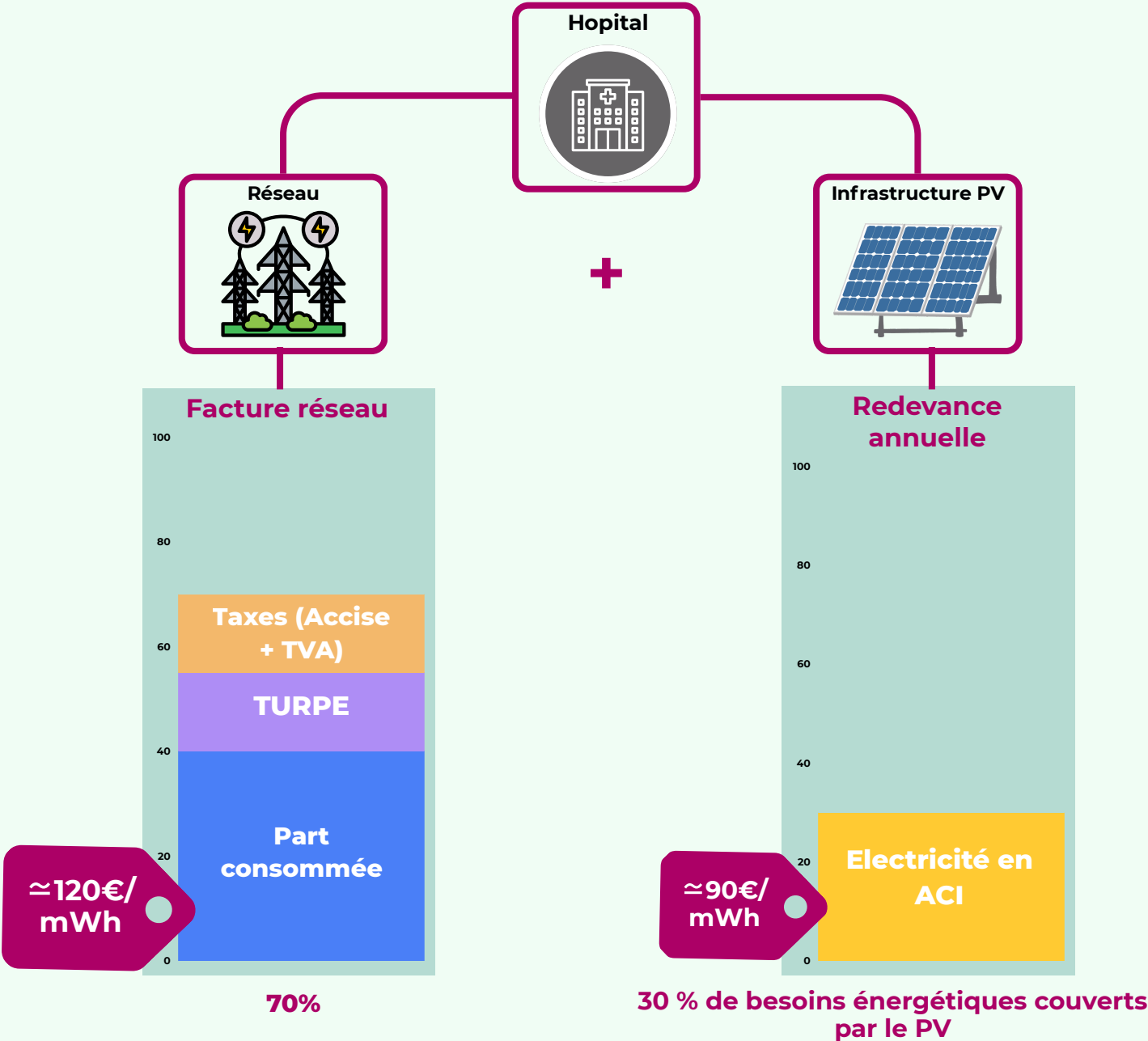
- Mise en service & production décarbonée
- Maintenance et garantie de performance
- Facturation au tarif solaire, sous le prix réseau

III Avec l'électricité solaire

 Ce que vous gagnez

- ✓ Risques transférés (techniques, opérationnels, de performance).
- ✓ 0€ de taxes sur l'électricité produite par vos centrales
- ✓ 30% d'indépendance au réseau public sur vos factures via le PV
- ✓ Un tarif fixe et rémunéré sur 20 ans en moyenne

Tout ceci dans une offre clé en main pour vous





En 2023, cet hôpital normand a fait un choix décisif : produire sa propre électricité pour protéger son budget de soins. Trois ans plus tard, les résultats parlent d'eux-mêmes. Un hôpital qui a décidé de reprendre la main sur sa facture

 Cliquez pour suivre le reportage 

 **2,4 GWh/an**
Production équivalente à 400+ foyers

 **30%**
D'économies sur la facture d'énergie/an et dès la première année

 **25 ans**
Durée de concession

 **2023**
Mise en service

3 réalisations clés

Une centrale au sol de 3 hectares : la puissance brute



Cette configuration permet de déployer une puissance importante avec un rendement optimal, sans aucune contrainte liée aux bâtiments existants.

Des ombrières le parking : la double fonction



Le parking n'est plus un simple espace de stationnement. C'est une infrastructure énergétique à part entière.

10 points de charge : une station service solaire



Pour le personnel soignant qui enchaîne des postes de 12 heures, retrouver sa voiture à l'ombre plutôt qu'à 50°C en plein été n'est pas un détail.



En autoconsommation individuelle



Résultat : un taux d'autoconsommation à 100% et une maîtrise durable des coûts énergétiques

Un projet solaire en reflexion?

Si vous souhaitez que votre hôpital devienne un acteur clé de la transition énergétique tout en optimisant vos espaces de stationnement,

prenez RDV avec un spécialiste Idex

qui pourra vous accompagner dans ce projet. Ensemble, transformons vos parkings en véritables sources d'énergie renouvelable et engageons-nous pour un avenir plus durable.



Siège social

18-20 Quai du Point du Jour
92100 Boulogne-Billancourt

energies.solaires@idex.fr

Idex.fr

Cliquer sur un logo vous fera
accéder directement à nos
pages





2

Conception & ingénierie

Sélection des équipements, intégration des contraintes (ICPE, ERP, PLU), contractualisation sur mesure.



4

Construction & mise en service

Chantier sécurisé, impact minimal sur votre exploitation.
Tests et mise en production.



1

Étude de faisabilité

Analyse technique, étude de la courbe de charge et dimensionnement optimal.



3

Démarches administratives

Permis, déclarations, raccordement Enedis, subventions.



5

Exploitation & performance

Chantier sécurisé, impact minimal sur votre exploitation.
Tests et mise en production.